

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Vidauban (83)  
Place Clémenceau

83550 Vidauban

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

## Section 1 : Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Vidauban**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21830148900017

**Code postal / Ville :** 83550 Vidauban**Grouperement de commandes :** Non

## Section 2 : Communication

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2024-016**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** GARCIA Stéphanie - Responsable des Marchés Publics - Tél : +33 494999900 - Mail : [s.garcia@vidauban.fr](mailto:s.garcia@vidauban.fr)

## Section 3 : Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Critères de sélection des candidatures :

Les candidats non admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché sont :

- Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions des articles R2143-6 à 10 du code de la commande publique (interdiction de concourir)
- Ou ceux qui après mise en œuvre des dispositions des articles R2144-1 à 7 du code de la commande publique I produisent des dossiers de candidature incomplets
- Les candidatures admises sont ensuite examinées et doivent avoir des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour exécuter le marché.

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, justifier de l'une de ses capacités, l'un des renseignements demandés, la Commune de Vidauban les autorise à justifier de leurs capacités par tout autre moyen approprié

Capacité économique et financière : • Formulaire DC1 ou équivalent : Formulaire DC1 relatif à la déclaration de candidature

• Formulaire DC2 ou équivalent : Formulaire DC2 relatif aux capacités du candidat

• Justificatifs juridiques : Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager l'entreprise (KBIS, délégation de signature)

• Redressement judiciaire : En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés

• Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (Article R2143-3 du code de la commande publique).

Capacités techniques et professionnelles : • Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

• Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

• Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

• Annexe au DC2 - Renseignements complémentaires concernant les capacités du candidat à répondre au marché public, à savoir : liste des principaux clients honorés au cours des trois dernières années, avec indication du montant et de l'époque d'exécution des prestations

**Technique d'achat :** Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** Mercredi 11 décembre 2024 - 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** collectivités territoriale

## **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** 2024-016 – Prestations de relevés topographiques et missions de géomètre-expert

**Classification CPV :** 71351810

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** 2024-016 - Prestations de relevés topographiques et missions de géomètre-expert

**Lieu principal d'exécution :** VIDAUBAN

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée hors TVA :** Valeur maximale : 100000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## **Section 5 : Informations sur les lots**

### **LOT :**

**Lot 1 : les prestations de relevés topographiques**

**Classification CPV :** 71351810

**Valeur estimée du lot hors TVA :** 50000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** VIDAUBAN

Accord-cadre à bons de commande avec un minimum de 0 € HT et un maximum de 50 000 € HT annuels fixés en valeur.

La commande sera notifiée par le représentant du pouvoir adjudicateur par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

### **LOT :**

**Lot 2 : Missions de géomètre-expert**

**Classification CPV :** 71241000

**Valeur estimée du lot hors TVA :** 50000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** VIDAUBAN

Accord-cadre à bons de commande avec un minimum de 0 € HT et un maximum de 50 000 € HT annuels fixés en valeur.

La commande sera notifiée par le représentant du pouvoir adjudicateur par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

### **Autres informations complémentaires :**

La durée initiale de l'accord-cadre est de 12 mois, à compter du 11/01/2025 ou de sa date de notification, si celle-ci intervient postérieurement à cette date. Il sera reconductible tacitement 1 fois pour une période de 12 mois, sans que sa durée puisse excéder une durée totale de 2 ans.

La donnée indiquée à l'onglet 4 correspond au total maximum des 2 lots c-à-d maximum lot 1 : 50 000 € HT + maximum lot 2 : 50 000 € HT

## **Date d'envoi du présent avis**

15 novembre 2024